

Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Fiers de nos énergies !

L'invitée

Lucile Schmid de la
Fabrique écologique

Le point sur...

La Fabrique
des transitions

Actualités

Le paquet climat
européen

Avançons ensemble vers le 100 % renouvelable !

« Il y a des militants professionnels, nous choisissons d'être des professionnels militants », aimait dire le regretté Serge Defaye, membre fondateur de Biomasse Normandie. Un credo qui définit toujours parfaitement le CLER – Réseau pour la transition énergétique. Depuis sa création, l'association soutient et encourage l'essor des énergies renouvelables dans tous les territoires et par tous les acteurs – citoyen·nes, entreprises, collectivités

locales. Elle s'y essaie aussi, inaugurant en 2002 une centrale solaire photovoltaïque de 220 m² sur le toit de son bailleur social. Aujourd'hui, en 2022, les travaux de RTE et de l'ADEME confirment la pertinence et la crédibilité d'une vision 100 % renouvelable promue par le scénario négaWatt. Neutralité carbone, sécurité d'approvisionnement, investissements et coût global maîtrisés, bilan économique positif, création d'emplois... les bénéfices d'un tel modèle sont nombreux. Pourtant, les plans de relance ou de résilience se succèdent, sans

enclencher de politiques publiques à la hauteur. Pour sortir durablement de notre dépendance toxique aux énergies fossiles lors du prochain quinquennat, le CLER – Réseau pour la transition énergétique porte des mesures en faveur des économies d'énergie, des énergies renouvelables et d'une démocratie énergétique. Autant de propositions construites à partir d'actions concrètes déjà mises en œuvre par les adhérent·es de notre réseau qui, avec humilité et pugnacité, créent la voie d'un futur porteur de paix et de solidarités. À leurs côtés, soyons fiers de nos énergies et continuons de défendre ensemble notre modèle de transition énergétique ! »



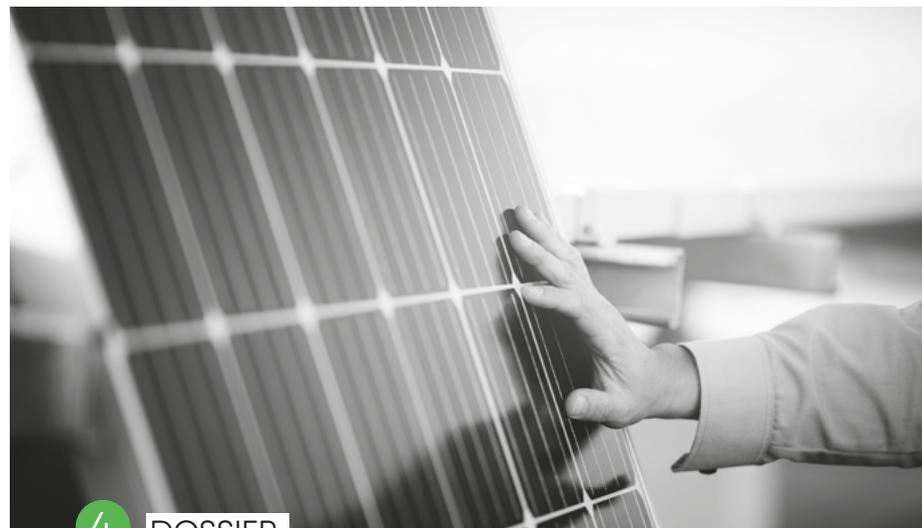
ALEXIS MONTEIL

RESPONSABLE DE PROJETS ÉNERGIES
RENOUVELABLES AU CLER – RÉSEAU
POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

NOTRE ÉNERGIE :
édité par le CLER
mundo-m
47, avenue Pasteur
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Lebrun Rédactrice en chef :
Stéphanie Cayrol Rédaction : Stéphanie Cayrol, Dominique Fidel, Jane Méry,
Guillaume Tixier Réalisation graphique et secrétariat de rédaction : Jane
Méry Photos : DR : p.2, 7, 12-13, 21. Adobe Stock : p.3, 16, 18. Énergie
partagée p.8, Franck Beloncle p. 9-11 Dessin : Clara Dealberto p.4 Photo de
couverture : Franck Beloncle INSS : 2679-2079.

Financé
par



4 DOSSIER

Fiers de nos énergies !

Alors qu'une minorité anti-éolienne fait grand bruit, le CLER – Réseau pour la transition énergétique souhaite se faire l'écho d'autres voix. Fédérant les pionniers et les pionnières des énergies renouvelables en France, l'association défend un scénario 100 % renouvelable, dont la faisabilité et la pertinence ont été confirmées par l'ADEME ou RTE. Derrière ce scénario, des bénéfices multiples pour l'ensemble de la société, de l'économie à la santé, dont Jean-Louis Bal, président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), dresse un panorama. Des bénéfices illustrés concrètement par le parcours d'hommes et de femmes dans tous les territoires, fiers de leurs actions et de leur engagement. Ce numéro de *Notre énergie* leur est dédié.

14 TRIBUNE

« Jamais la sobriété énergétique n'a été aussi cruciale pour notre destin »

Par Jean-Michel Glachant et Christian Gollier

16 LE POINT SUR...

La Fabrique des transitions

18 ACTUALITÉS

Paquet climat européen

Une opportunité pour la transition énergétique

À vos agendas

En 2022, trois rendez-vous avec le CLER – Réseau pour la transition énergétique

20 L'INVITÉE

Lucile Schmid, vice-présidente du think-tank La Fabrique écologique

22 BOÎTE À OUTILS

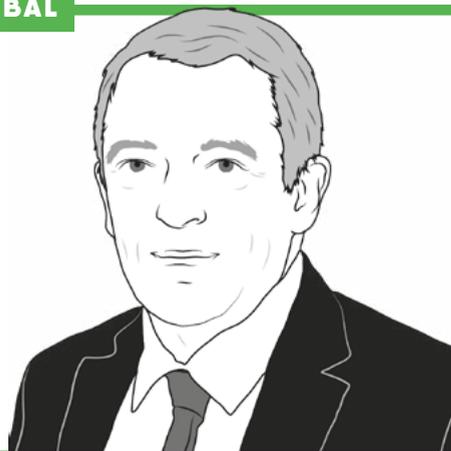


L'info de la doc'

Participez au concours *Un haïku pour le climat* !

ENTRETIEN... AVEC JEAN-LOUIS BAL

« Des bénéfices pour tous, et dans tous les secteurs »



Les nombreuses polémiques concernant les énergies renouvelables dans notre pays masquent leurs multiples bénéfices, et leurs retombées qui améliorent concrètement la vie des Français-es. Rencontre avec Jean-Louis Bal, président du Syndicat des énergies renouvelables (SER).

En quoi les énergies renouvelables changent-elles notre quotidien ?

Aujourd'hui, les énergies renouvelables (EnR) représentent 20 % de l'énergie que nous consommons quotidiennement qu'il s'agisse d'électricité, de chaleur, de froid, de gaz ou de carburant. C'est deux fois plus qu'il y a dix ans, mais ce n'est pas suffisant. Pour atteindre la neutralité carbone, elles devront représenter, selon l'ADEME et RTE, 75 % de nos consommations d'énergie en 2050. De nombreuses personnes ne réalisent pas qu'ils consomment déjà des énergies renouvelables. Le quart de leur consommation électrique est d'origine renouvelable. Sous forme d'éthanol de betterave ou de diester de colza, la biomasse remplit environ 7 % du réservoir de leur véhicule. Enfin ceux

qui se chauffent grâce à des réseaux de chaleur, ou des chaufferies collectives, valorisent de la biomasse ou profitent de la géothermie. Par ailleurs, nombreux sont les citoyens, les collectivités ou les entreprises qui font le choix des EnR. Entre 7 et 8 millions de foyers se chauffent au fur et à mesure que le prix des énergies fossiles augmente. Nous comptons aussi près de 100 000 auto-consommateurs d'électricité photovoltaïque qui revendent leur excédent à EDF. Qu'ils en aient ou non conscience, tous voient leur pouvoir d'achat protégé par les EnR, qui stabilisent les prix de l'énergie.

Dans quels domaines ont-elles un impact positif ?

En 2020, le SER a publié une *Évaluation et analyse de la contribution des énergies renouvelables à l'économie de la France et de ses territoires* qui dresse un état des lieux en 2019. Les chiffres sont éloquentes : les EnR représentent une valeur ajoutée annuelle de 15 milliards d'euros et 166 000 emplois répartis de manière homogène entre les régions. Leurs retombées fiscales représentent un milliard d'euros pour les collectivités. Enfin, en 2019, les EnR ont permis d'économiser 4,6 milliards d'euros

d'importations en énergies fossiles. Outre l'économie, elles ont aussi un impact important dans la lutte contre le changement climatique. Entre 2010 et 2020, le développement des EnR a permis de fermer 13 GW de centrales fossiles (gaz, charbon et fioul lourd), évitant ainsi chaque année l'émission de 17 millions de tonnes de CO₂. Elles contribuent aussi à l'amélioration de la qualité de l'air. Les équipements de chauffage au bois ont fait des progrès spectaculaires et se substituent progressivement aux chauffages anciens et aux foyers ouverts. Un autre bénéfice concerne la biodiversité : tous les projets d'EnR soumis à autorisation intègrent un volet de préservation de la biodiversité et des mesures de suivi environnemental. Le retour d'expérience montre, pour l'éolien en mer comme pour les centrales solaires au sol, que si la faune et la flore sont dérangées par les travaux, elles reviennent ensuite sur les sites qui deviennent alors des espaces protégés dans lesquelles elles prospèrent. Les EnR ont aussi l'avantage d'être des ressources locales qui garantissent sécurité d'approvisionnement et autonomie énergétique. Enfin, nous l'avons vu, elles sont particulièrement compétitives.

Comment mieux les valoriser ?

À l'occasion de la campagne présidentielle, le SER a émis une dizaine de propositions dans un livre blanc¹ pour changer d'échelle et accélérer la dynamique. L'une d'entre elles réclame précisément la mise en place par l'État d'un programme national d'information sur les énergies renouvelables, pour un débat éclairé et fondé sur des faits. À l'heure actuelle, ce travail est laissé aux associations. Une autre de nos propositions est de constituer un fonds social pour le climat. Il s'agit d'utiliser une partie de la contribution Climat Énergie pour permettre la transition énergétique des ménages les plus vulnérables, par exemple par le financement

« Les énergies renouvelables protègent le pouvoir d'achat des citoyens »

de la rénovation énergétique de leur logement ou de leur accès à une mobilité propre. Les énergies renouvelables sont de plus en plus portées par la population et les collectivités locales : il est en effet essentiel que les citoyennes et les citoyens s'emparent de leur avenir énergétique et climatique.

Le SER a-t-il un rôle spécifique à jouer ?

Notre travail consiste à veiller à la mise en œuvre effective d'une politique efficace de développement, permettant d'atteindre les objectifs fixés par la loi. Nous participons ainsi à la construction des politiques au niveau national, et de plus en plus, au niveau régional. Une grande partie de la réussite de la transition énergétique repose sur les collectivités territoriales de tous niveaux, à commencer par les Régions. Elles ont un rôle-clé dans la planification et l'impulsion d'investissements structurants sur le plan énergétique. Nous comptons continuer à les épauler dans leurs projets de territoire et la construction de la programmation régionale de l'énergie. Nous organisons notre colloque annuel en septembre prochain, à la Maison de la chimie à Paris, à deux pas de l'Assemblée nationale. Ce sera l'occasion d'exposer notre point de vue aux nouveaux députés, avec l'objectif d'accélérer le passage à l'action durant le quinquennat à venir. ●



Retrouvez notre transitionthèque sur le thème des énergies renouvelables : www.doc-transition-energetique.info

¹ *Renouvelables, l'énergie d'un nouvel élan pour la France* www.syndicat-energies-renouvelables.fr

EN CHIFFRES

Les énergies renouvelables en France



EN CROISSANCE RÉGULIÈRE, LES RENOUEVABLES REPRÉSENTENT

19,1 %

DE LA CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE EN 2020



PLUS DE 10 FILIÈRES



166 000 EMPLOIS



15 MILLIARDS D'EUROS DE VALEUR AJOUTÉE ANNUELLE



PLUS DE 500 COLLECTIVITÉS IMPLIQUÉES DANS DES PROJETS LOCAUX



40 %

D'ÉNERGIE RENOUEVABLE EN 2030 : C'EST L'OBJECTIF FIXÉ PAR L'ACCORD DE PARIS.



AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE, LA FRANCE OCCUPE LA 17^E POSITION EN 2019 POUR LA PART D'ÉNERGIES RENOUEVABLES DANS LA CONSOMMATION FINALE BRUTE D'ÉNERGIE. C'EST LE SEUL PAYS À NE PAS AVOIR ATTEINT SON OBJECTIF EN 2020.

4,6 milliards

C'EST L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIES FOSSILES IMPORTÉES GÉNÉRÉE GRÂCE AUX ÉNERGIES RENOUEVABLES DANS



LES SECTEURS DE LA CHALEUR ET DES TRANSPORTS EN 2019.

70 %

C'EST LA PART MINIMALE DES ÉNERGIES RENOUEVABLES DANS L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE DE NOTRE PAYS EN 2050, SELON LES DERNIERS SCÉNARIOS PROSPECTIFS DE L'ADEME.

Un réseau pionnier engagé pour les énergies renouvelables

De la vision à l'action... depuis bientôt 40 ans, le CLER – Réseau pour la transition énergétique accompagne la montée en puissance des énergies renouvelables. Et des acteurs et actrices qui les produisent.



Fin 1984, le Comité de liaison pour les énergies renouvelables (CLER) voit le jour, à l'initiative de plusieurs associations militantes. Leur objectif : se regrouper pour croiser les regards sur les technologies et infléchir les politiques énergétiques. « Six ans plus tard, ces efforts aboutissent à une première victoire, raconte Raphaël Claustre, directeur du CLER de 2003 à 2016, aujourd'hui directeur d'Île-de-France Énergies. Un des adhérents, l'association Phébus – future Hespul – installe la toute première installation photovoltaïque raccordée au réseau en France, à une petite vingtaine de kilomètres de la centrale nucléaire de Creys-Malville... Tout un symbole ! Avec ses 10 m² de panneaux totalisant 1 kW de puissance, cette réalisation est doublement pionnière puisqu'elle résulte aussi de la première souscription citoyenne destinée à la production d'énergie. »

Montée en puissance

Les années suivantes voient les énergies renouvelables monter progressivement en puissance sur tous les fronts, de l'éolien au bois énergie, qui fait l'objet d'un premier plan national en 1994. Pendant ce temps, le CLER poursuit sa politique de mise en réseau des acteurs qui débouche notamment sur l'organisation du premier salon des EnR à Lyon, en 2001. Ce tout début du XXI^e siècle est une époque charnière pour le réseau qui tourne coup sur coup plusieurs pages importantes de son histoire : création des Espaces Info Énergie en 2000, lancement d'un projet européen intitulé *Promotion of Renewable Energies*

« Les EnR mobilisent aujourd'hui des centaines d'acteurs dans toute la France »

and Development of Actions at a Community level (Predac) en 2001, participation au débat national de l'énergie en 2003. « Et en 2002, avec l'opération Toit bleu, poursuit Raphaël Claustre, 220 m² de panneaux photovoltaïques sont installés sur le toit du siège à Montreuil. À l'époque, c'est la plus grosse installation d'Île-de-France, et elle fera beaucoup d'émules. »

La dynamique TEPOS

La décennie d'après sera placée sous le signe des territoires à énergie positive, un concept introduit par l'association dès 2010 qui structure ensuite le réseau TEPOS né en 2013. « À la même période, les 186 adhérents du CLER actent son changement de nom : désormais l'ONG sera le CLER – Réseau pour la transition énergétique, explique Jean-Baptiste Lebrun, directeur depuis 2018. Loin d'être anodine, cette évolution témoigne non seulement d'un élargissement des préoccupations mais aussi de la maturité des énergies re-

nouvelables qui mobilisent désormais une multitude d'acteurs partout en France. »

Peser dans le débat

En démarrant en 2019 une nouvelle activité salariée sur les énergies renouvelables, l'enjeu est désormais de créer des passerelles entre les différentes filières et de renforcer les capacités de lobbying. Une stratégie qui s'est récemment illustrée par la participation aux travaux européens sur la révision de la directive EnR et aux réflexions qui ont mené, en novembre dernier, le ministre Barbara Pompili à annoncer dix mesures pour le développement des énergies renouvelables citoyennes. « Aujourd'hui, nous envisageons d'ouvrir un autre chantier qui sera consacré à la structuration et à l'équipement d'une filière de professionnelles de l'accompagnement et de la facilitation, pour un meilleur ancrage territorial », indique Jean-Baptiste Lebrun. Une nouvelle étape dans les odyssees communes des énergies renouvelables et du CLER ! ●

ZOOM

L'ÉNERGIE CITOYENNE ET SES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Les énergies citoyennes peuvent-elles être un moteur du développement des territoires ? Pour Marion Richard, animatrice nationale d'Énergie partagée, la réponse est oui, et plutôt quatre fois qu'une !

« Lors d'une étude menée en 2019, nous avons observé que les installations citoyennes maximisent

les retombées économiques locales. En moyenne, un projet citoyen rapporte entre deux et trois fois plus au territoire qu'un projet classique, via la fiscalité, les revenus et loyers générés par les investissements, mais aussi à travers les emplois créés chez les partenaires locaux. » Autre constat : les projets citoyens contribuent à remettre la démocratie locale au cœur des programmes EnR, mais aussi plus largement au cœur des territoires, créant un précédent de « reprise en mains » de nature à instaurer de nouvelles relations entre décisionnaires et habitants.

EN SAVOIR + www.energie-partagee.org



Ils font les énergies renouvelables

Partout en France, des femmes et des hommes participent au développement des énergies renouvelables. Grâce à leur engagement et aux nombreux atouts de ces énergies, ils améliorent la vie quotidienne des habitant-es. Rencontres.

Des territoires solidaires et autonomes

À Millau, Emmanuelle Gazel s'engage pour une transition énergétique qui ne laisse personne au bord de la route. Avec les collectivités territoriales du Sud Aveyron, elle s'attèle au développement des énergies renouvelables qui renforcent chaque jour leur coopération.

« Je pars du principe qu'il faut conditionner tous nos projets, toutes nos décisions à leur impact environnemental », lance la maire de Millau, commune de 22 234 habitants située au pied du plateau du Larzac. Pourtant à Millau, « même si nous tentons de réduire nos consommations d'énergie grâce à des actions de sobriété, nous consommons plus que nous ne produisons d'énergie », confie Emmanuelle Gazel. Pour surmonter cette difficulté, la conseillère régionale s'engage au sein du Parc naturel régional (PNR) des Grands Causses qui rassemble 26 communes et une communauté de communes. « Grâce à nos voisins, nous pouvons déployer un potentiel éolien, hydraulique ou solaire que l'on ne trouve qu'en zone rurale. » Depuis 2009, le PNR est engagé dans la mise en œuvre d'une politique énergétique locale. En 2017, il rejoint le réseau des Territoires à énergie positive animé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique. Il vise désormais l'équilibre



EMMANUELLE GAZEL,
MAIRE DE MILLAU
DANS L'AVEYRON

énergétique en 2030, grâce à la réduction des consommations énergétiques et au développement raisonné des énergies renouvelables. Les installations existantes représentent déjà 40 % de la consommation totale du territoire. Pour poursuivre ce chemin vers l'autonomie énergétique et la neutralité carbone, les collectivités territoriales s'appuient sur un Schéma de développement des énergies et se sont fixées des objectifs filière par filière. Pour la maire de Millau, également vice-présidente du PNR, « le parc est une mine d'ingénierie et un véritable accélérateur de changements ! »



SÉBASTIEN CESBRON,
PRÉSIDENT DU PARC
ÉOLIEN DE L'HYRÔME

L'énergie est à nous !

Dans le Pays des Mauges près d'Angers, Sébastien Cesbron s'est engagé dans le mouvement citoyen en faveur des énergies renouvelables. Face au réchauffement climatique, « on pourra au moins dire à nos petits enfants qu'on a fait ça », se réjouit-il.

Tout a commencé sur Internet. Il a fallu quelques clics à Sébastien, installé à Chemillé-en-Anjou dans le Maine-et-Loire, pour participer au financement de projets d'énergie renouvelable, par le biais de l'association Énergie partagée. Puis, un flyer est arrivé dans sa boîte aux lettres : « Des voisins cherchaient à mobiliser la population pour la création et le financement d'un parc éolien sur ma commune », se souvient-il. Il rejoint alors avec enthousiasme le collectif qui travaille au développement du parc de La Jacterie et ses cinq éoliennes. Tout s'accélère lorsqu'un second parc, situé à quelques kilomètres de là, est à vendre. Le Mainois, aujourd'hui âgé de 45 ans, décide alors de créer un deuxième groupe de travail dédié au rachat du futur parc citoyen de l'Hyrome, et y consacre même trois mois et demi à titre bénévole : « J'ai un parcours d'ingénieur, raconte-t-il. Depuis le début de ma carrière professionnelle, j'avais vraiment envie d'agir pour la

protection de l'environnement. Alors ce projet mêlant les sciences, l'écologie et l'implication au niveau local correspondait parfaitement à mes attentes. »

Les citoyens aux manettes

Le collectif mené par Sébastien Cesbron cherche des soutiens financiers pour l'acquisition du parc. Finalement, après huit mois de mobilisation, 371 citoyennes et citoyens sont convaincus, et investissent dans ce projet. 5 millions d'euros sont collectés (sur un budget global de 26 millions d'euros). La Communauté de communes Mauges Communauté et le Département soutiennent le projet dont la gouvernance reste 100 % citoyenne. Aujourd'hui, quatre parcs éoliens citoyens sont en fonctionnement, dans un rayon de 20 kilomètres autour de Chemillé-en-Anjou. « Ici, nous nous réapproprions collectivement la production d'énergie », observe Sébastien Cesbron. « Les parcs appartiennent aux habitantes et habitants, et les profits générés sont redistribués localement. C'est un argument fort pour convaincre les anti-éoliens, et rassurer les riverains. » Sébastien Cesbron supervise désormais l'exploitation du parc de l'Hyrome dont l'électricité est revendue à Enercoop.

Une deuxième chance pour l'emploi

Depuis 2017, le groupe Valorem favorise l'emploi de personnes en insertion sur ses chantiers d'énergie renouvelable. Un dispositif unique en France, que pilote Elisabeth Abrivat.

Professionnelle de l'inclusion sociale par l'emploi et maître de conférences associé à l'université, Elisabeth Abrivat travaille au sein de l'entreprise Valorem, opérateur en énergies vertes, adhérent du CLER – Réseau pour la transition énergétique. Sa mission : permettre à des personnes éloignées de l'emploi de remettre le pied à l'étrier, grâce à une clause d'insertion prévue aux contrats qui lient Valorem et ses prestataires oeuvrant sur les parcs photovoltaïques de l'entreprise, dans toute la France. Un dispositif qui « favorise la solidarité et le développement économique local par l'emploi », estime la Girondine de 56 ans.

Unis contre le chômage

Valorem est le tout premier acteur économique à déployer cette clause : en 2017, durant la construction du parc photovoltaïque de Brach Énergies dans le Médoc, plus de 4 280 heures de travail sont réalisées pour la première fois par des personnes en insertion. 36 % des heures totales de travail. « Derrière les châteaux et les domaines prestigieux, le Médoc est un territoire sinistré avec beaucoup de difficultés sociales, observe Elisabeth Abrivat. Mais avec nos partenaires, nous avons trouvé des entreprises motivées et des compétences ! » Gardiennage, installation de clôtures, montage et assemblage des supports pour les panneaux photovoltaïques, entretien de la base de vie, tirage de câbles et raccordements électriques... « Il y a beaucoup de choses à faire sur un chantier. Nous repérons d'abord des activités qui ne demandent pas nécessairement de qualifications, explique Elisabeth



ELISABETH ABRIVAT,
CHARGÉE DE MISSION
CLAUSE SOCIALE
CHEZ VALOREM

Abrivat. Les salarié.e.s en insertion ont l'occasion de reprendre confiance en eux. Ils peuvent ensuite valoriser les compétences et l'expérience acquise auprès d'un autre employeur. » Avec 17 parcs photovoltaïques mis en service en quatre ans, pas moins de 16 % d'heures sociales ont déjà été réalisées depuis le début de l'opération. Fier de ce succès, Valorem veut étendre ce dispositif à tous ses chantiers photovoltaïques et éoliens, en construction ou en exploitation. Le groupe Valorem emploie actuellement 360 salarié.e.s à Bègles et dans ses agences locales – une augmentation de 33 % de sa masse salariale en cinq ans !

EN SAVOIR  retrouvez ces portraits d'acteurs et actrices engagé.e.s à lire dans leur intégralité sur www.cler.org

Passer à la vitesse supérieure

En matière d'énergie renouvelable, notre pays n'est pas à la hauteur de ses engagements européens et de ses objectifs nationaux. La loi Énergie Climat réaffirme l'urgence climatique... pourtant, les renouvelables peinent à se déployer. Les expertes sont unanimes : il faut accélérer !



« Construire une vision à long terme, partagée avec les citoyens »

ZÉLIE VICTOR, RESPONSABLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU RÉSEAU ACTION CLIMAT

« La France est le seul pays de l'Union européenne à ne pas avoir respecté ses engagements en matière de développement des énergies renouvelables. Elle s'était fixé en 2020 une part de 23 % de sa consommation d'énergie finale : elle n'est parvenue qu'à 19,1 %. Nous sommes loin de la trajectoire de notre propre feuille de route officielle, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui prévoit de produire 40 % d'électricité d'origine renouvelable d'ici 2030. Aujourd'hui, nous manquons d'un message politique clair. Les annonces sur la relance du nucléaire empêchent de fixer un cap précis. Les polémiques sur l'éolien distordent le débat. Pourtant, un sondage réalisé par l'ADEME et le ministère de la Transition écologique¹ indique que près des trois-quarts des Français sont favorables aux éoliennes... Lorsqu'il dresse le bilan du quinquennat, le Réseau Action Climat relève un écart important entre les annonces et les résultats, les mesures et leur efficacité. L'adoption d'une stratégie

nationale bas carbone ou de la loi Climat et résilience ne compense pas le manque de volonté pour mener des projets avec les acteurs locaux ou simplement former les élus. Le plan France Relance n'affiche aucune ambition forte, comptant sur l'hydrogène pour décarboner l'industrie. Dans son discours du 10 février 2022 à Belfort, le président de la République a évacué la question de la sobriété, la renvoyant à des futures innovations techniques. La sobriété est pourtant un pilier essentiel pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone, comme le rappellent les scénarios prospectifs de l'ADEME ou de RTE. La France ne tient pas non plus ses objectifs en matière de baisse de la consommation finale d'énergie, et a reporté à 2023 ses engagements pour 2018. Notre pays souffre d'un manque d'anticipation. Une vision partagée avec les citoyens, et un débat serein sur l'ensemble du mix énergétique, sont aujourd'hui indispensables car ces questions vont influencer sur nos vies dès la prochaine décennie. »

¹www.presse.ademe.fr/2021/10/sondage-harris-interactive-les-francais-et-leolien

« Les projets qui associent collectivités et citoyens remportent plus d'adhésion »

DELPHINE BERTSCH, DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE DE LA SEM SIPENR



« Pour accélérer le déploiement des EnR, il faut continuer à mobiliser toutes les énergies : celles des collectivités comme celles des citoyens. Nous devons surmonter les blocages idéologiques. Passer d'un système centralisé à un système décentralisé prend du temps. Il est nécessaire que l'État aille beaucoup plus loin dans la simplification, le volume, l'harmonisation sur le territoire et l'appui aux initiatives locales. Un des leviers d'accélération est la possibilité offerte aux collectivités de devenir, directement ou grâce à une société d'économie mixte, actionnaires et parties

prenantes de projets de production d'énergie renouvelable. Il faut continuer à augmenter le plafond de participation maximale. Les projets qui associent collectivités et citoyens remportent une plus grande adhésion et génèrent durablement plus de retombées et de dynamisme. Pour beaucoup de collectivités, il reste difficile de faire aboutir ces projets. Une meilleure coordination est nécessaire pour arbitrer entre les conflits d'usage. Il est également possible, par exemple, d'encourager plus fortement sur la moitié nord du pays le développement de centrales photovoltaïques sur des friches polluées, des toitures neuves ou des parkings. Cela limiterait l'artificialisation des sols. Ou encore, de concilier développement éolien et protection de la biodiversité. »

« CVE s'efforce d'accompagner au mieux les territoires en charge de la mise en œuvre des politiques énergétiques nationales. Il n'est pas toujours simple de passer de ces politiques aux actions locales. Pourtant, je suis convaincue que les intercommunalités représentent la bonne échelle pour mener la transition dans les territoires. Nous nous plaçons en partenaire pour co-construire avec elles des projets. Les principaux freins est le manque d'ingénierie, mais aussi la complexité de la réglementation. Cela dit, si les procédures sont lourdes, elles ont au moins le mérite d'exister. Aux États-Unis, en l'absence de politique uniforme, le taux de transformation des projets, c'est-à-dire leur passage du projet à la réalisation, est moins bon qu'en France. Ce qui ne doit pas nous empêcher



« Faire des énergies renouvelables un tremplin pour les territoires »

VIRGINIE QUIDEAU, RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES DU GROUPE CVE

de rendre ces procédures plus cohérentes et moins longues... Un changement de culture est nécessaire et il est déjà en cours grâce aux maires nouvellement élus, qui ont une approche plus ouverte et arrivent à dépasser le fonctionnement en silo de l'administration. Pour nous, un projet EnR est un véritable levier de transition, dont les bénéfices pour le territoire ne sont pas seulement énergétiques mais concernent également l'insertion, l'emploi, la sobriété, les mobilités douces. Un projet doit s'inscrire dans l'ensemble des dimensions d'un territoire. Les collectivités doivent se saisir de cette opportunité. »

« Jamais la sobriété énergétique n'a été aussi cruciale pour notre destin »

PAR **JEAN-MICHEL GLACHANT**, DIRECTEUR DE LA FLORENCE SCHOOL OF REGULATION/ INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN DE FLORENCE ET **CHRISTIAN GOLLIER**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE TOULOUSE /UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-CAPITOLE

En 2019, l'exportation d'énergie fossile par la Russie représentait un revenu de 233 milliards de dollars, soit 14 % du produit intérieur brut du pays. La moitié de ces exportations bénéficiait aux consommateurs européens. Depuis, les prix du gaz naturel, du charbon et du pétrole sur les marchés européens ont été multipliés respectivement par 8, par 5 et par 2. C'est un formidable ballon d'oxygène pour financer la machine de guerre russe, auquel les États européens n'ont pas encore osé toucher tant notre dépendance à cette énergie est importante. Il s'agit d'une passivité coupable, qui nous rend complice de la tragédie qui se déroule sous nos yeux en Ukraine aujourd'hui et sans doute ailleurs demain. En allumant votre chaudière, en démarrant le moteur de votre voiture, et même en allumant votre ampoule à incandescence, vous contribuez à la victoire de la Russie. Il est urgent que les Européens se libèrent de leur dépendance énergétique russe. Le Pacte vert européen va nous y aider, puisque l'objectif de réduction des émissions de CO₂ de 55 % d'ici à 2030 conduira à élimi-

ner le charbon, puis le gaz naturel, du bouquet électrique européen.

Une électricité encore trop carbonée

Mais cette transition énergétique va prendre du temps, puisqu'elle est fondée sur des investissements dans les énergies renouvelables et sur l'électrification des usages énergétiques dont les impacts climatiques et sécuritaires mettront des années à se matérialiser. La hausse des prix des énergies fossiles devrait naturellement conduire les consommateurs à décarboner leur mode de vie, comme ce fut le cas lors des chocs pétroliers à la fin du siècle dernier. Mais comme à l'époque, cet effet-prix va prendre du temps. C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'électricité. Notre bouquet électrique européen étant encore très carboné, le prix de l'électricité sur le marché « spot » européen est passé de 32 euros par mégawattheure en moyenne en 2020 à plus de 200 euros ces derniers mois, jusqu'à 700 euros aux heures de pointe ces derniers jours. Néanmoins, notre gouvernement n'a pas voulu que les consomma-

teurs en soient affectés, en bloquant le prix garanti de l'électricité.

Sauver nos démocraties et notre environnement

Ainsi, chaque kilowattheure mal consommé appauvrit l'Europe et enrichit l'armée russe, mais le consommateur français peut dormir tranquille pour son pouvoir d'achat. Ce blocage de prix, s'il peut se comprendre pour des raisons de vulnérabilité des ménages les plus modestes, implique une insensibilité au soutien flagrant de l'agression russe. Pourtant, plus que jamais, notre responsabilité individuelle est ici engagée. Chacun à son niveau se doit d'agir, pour s'opposer simultanément à la guerre en Europe et au changement climatique. Jamais la sobriété énergétique de nos concitoyens n'a été aussi cruciale pour notre destin en tant que civilisation. En baissant tous nos thermostats de quelques degrés, en organisant des dimanches sans voiture, et pleins d'autres actions individuelles, c'est une multitude de vies que nous sauverons dans l'Est de l'Europe et pour les générations futures confrontées aux dérèglements climatiques.

« LES EUROPÉENS DOIVENT, DÈS AUJOURD'HUI, DIMINUER LEUR CONSOMMATION POUR SE PASSER DES HYDROCARBURES RUSSES »

Préemptons l'arme de l'embargo russe, en montrant que nous n'avons pas besoin de leurs hydrocarbures. En réduisant notre consommation d'énergies fossiles, ici et maintenant, nous affirmons notre volonté, individuelle et collective, de sauver simultanément nos démocraties et notre environnement. ●

CHANGEMENT CLIMATIQUE : TROP DE CANDIDATS ESQUIVENT LE SUJET

L'affaire du siècle est une initiative soutenue par une centaine de personnalités et d'organisations, dont le CLER – Réseau pour la transition énergétique. Elle dénonce l'inaction de l'État dans la lutte contre le changement climatique et exige que cette question soit centrale dans le débat présidentiel.

Découvrez la tribune parue le 7 février 2022 et la liste complète des signataires sur www.lemonde.fr



La Fabrique des transitions

Qu'est-ce-que la Fabrique des transitions?

La Fabrique des transitions est une alliance d'acteurs et de réseaux engagés pour la transition des territoires. Son histoire s'enracine à Loos-en-Gohelle, une petite ville du bassin minier des Hauts-de-France qui s'est lancée, il y a 40 ans, dans la construction d'un territoire répondant progressivement aux exigences du développement durable. La Fabrique est le fruit des réflexions partagées entre des chercheurs et des praticiens, notamment avec trois autres villes pionnières : Grande-Synthe dans le Nord, Malaunay en Seine-Maritime et le Mené dans les Côtes d'Armor. Depuis fin 2019, elle se structure autour d'une charte fondatrice. Celle-ci définit quatre grands objectifs : constituer une communauté apprenante, mettre le patrimoine communautaire au service des territoires en transition, porter des propositions de changement de modèle et favoriser le déploiement d'une ingénierie de la conduite du changement systémique.

Alliance de territoires et d'acteurs locaux engagés, la Fabrique des transitions veut développer une ingénierie de la conduite du changement systémique qui embarque autant les imaginaires que les actions opérationnelles. Julian Perdrigeat, son délégué, dresse son portrait, après deux ans d'existence.



JULIAN PERDRIGEAT, DÉLÉGUÉ DE LA FABRIQUE DES TRANSITIONS

Aujourd'hui quels en sont les membres ?

En l'espace de deux ans, plus de 300 alliés sont devenus signataires de la charte, avec des statuts divers – réseaux de praticiens, de thématiques, collectivités, bureaux d'études, entreprises, structures associatives, laboratoires universitaires... – ainsi qu'un nombre équivalent de signataires individuels. Le CLER – Réseau pour la transition énergétique et son réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS) font, tous deux, partie de l'alliance depuis ses premiers jours et ont d'ailleurs activement contribué à son émergence. Ce terme d'alliance n'est pas anodin. C'est une forme souple qui se fonde sur un accord profond autour de

la charte, tout en autorisant des implications de nature et d'intensité diverses. L'alliance est animée par une association constituée des alliés les plus engagés, à commencer par les membres du noyau fondateur.

Quels sont les principaux modes d'action ?

Nous agissons essentiellement à deux niveaux : l'animation de la communauté d'alliés et l'accompagnement des territoires. Sur le premier axe, notre action se concentre sur la mise en place de chantiers collectifs, la mise en lien qualifiée des acteurs et la constitution de communautés apprenantes, qui rassemblent des acteurs désireux de se nourrir collectivement de leur action respective. Par exemple, sur la structuration de fabriques locales ou sur la mise en récit des projets de transition. Un autre groupe devrait prochainement voir le jour autour d'acteurs de territoires de montagne en transition pour dépasser un modèle de développement basé essentiellement sur l'or blanc, le ski, la neige.

10

TERRITOIRES ENGAGÉS DANS UN PARCOURS PILOTE D'UN AN

60

TERRITOIRES ET 240 PARTICIPANTS AUX JOURNÉES D'INITIATION EN 2021

300

ORGANISATIONS ALLIÉES ET 300 SIGNATAIRES INDIVIDUELS DE LA CHARTE



« C'est une aventure au long cours qui nécessite une mobilisation intense et durable »

Et quid de l'accompagnement des territoires ?

Sur ce plan, nous proposons d'abord des journées d'initiation aux fondamentaux de la conduite de changement systémique – gratuites et ouvertes à tout type de territoires à condition qu'ils viennent en écosystème. Ils doivent être prêts à composer un collectif rassemblant élus, agents, acteurs déconcentrés de l'État et acteurs socio-économiques, ceux que nous appelons les « Quatre fantastiques ». C'est un pré-requis, mais rien que pour ça, la marche est parfois haute. Nous avons également mis en place un parcours pilote qui accompagne pendant un an les territoires participants : apports de connaissances stratégiques, diagnostic terrain, appui à la mise en œuvre d'un projet opérationnel et avec une logique « pair à pair ». Le premier parcours a été lancé en octobre 2021 grâce au soutien financier de l'ADEME et la Fondation Crédit coopératif. Il s'adresse à une cohorte de dix territoires de toutes tailles et de toutes couleurs politiques républicaines qui travaillent ensemble avec l'appui d'alliés de la Fabrique, dont Virage Énergie qui anime au sein du CLER un groupe de travail sur la sobriété énergétique. Nous avons également engagé un accompagnement approfondi du Département du Puy-de-Dôme. Il s'agit là d'une aventure au long cours qui nécessite une mobilisation intense et durable – avec 2 500 agents mobilisés et une refonte organisationnelle en cours – qui implique en outre un engagement de la part du Département à témoigner de son aventure dans les différentes instances dont il est membre dans une perspective d'essaimage. C'est exigeant, mais la formule semble avoir convaincu puisque malgré un changement politique à la tête du Département le projet reste prioritaire. ●

PAQUET CLIMAT EUROPÉEN

Une opportunité pour la transition énergétique

Dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, le CLER – Réseau pour la transition énergétique a contribué au volet « énergie » du paquet de législations *Fit for 55* pour le climat.



En 2021, la Commission européenne a publié ses propositions pour atteindre l'objectif européen de 55 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Les négociations sur ces législations vont durer plusieurs années au niveau européen. Tous les secteurs de l'économie dont celui de l'énergie sont concernés. Pour le CLER – Réseau pour la transition énergétique, le paquet climat est une opportunité réelle d'engager pleinement la transition énergétique et d'éradiquer la précarité énergétique au niveau européen.

C'est pourquoi, s'adressant aux pouvoirs publics français, l'association publie une contribution pour appeler la France à jouer le rôle d'accélérateur pour réhausser l'ambition de ces textes. Plus précisément, cette contribution porte sur les sujets suivants : la révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments ; la proposition d'introduire un nouveau marché carbone sur le chauffage et les carburants associé à un Fonds social pour le climat ; la révision de la directive sur l'efficacité énergétique ; la mise en cohérence du paquet avec d'autres politiques, comme les réglementations d'éco-conception et d'étiquetage énergétique des appareils ; la révision de la directive sur les énergies renouvelables.

EN SAVOIR +
Voir toutes nos actualités
sur www.cler.org/actualités

EN CHIFFRES

70 %

DES FRANÇAIS-ES JUGENT SOUHAITABLE DE FAIRE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ (92 %), DU SOLAIRE (91 %), DE LA BIOMASSE (87 %) ET DE L'ÉOLIEN (71 %) DES SOURCES D'ÉNERGIE MAJEURES POUR LA FRANCE



92 %

DES MOINS DE 35 ANS SE DISSENT INQUIETS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



SOURCE : SONDAGE IPSOS-SOPRA STERIA POUR FRANCE TÉLÉVISIONS PUBLIÉ LE 3 MARS 2022 – IPSOS.COM

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Tout savoir sur la Rencontre nationale 2021 des acteurs engagés

La traditionnelle rencontre des acteurs et actrices engagés contre la précarité énergétique, organisée par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, s'est tenue en décembre 2021. Tous les comptes-rendus sont désormais en ligne !

+ www.lesslime.fr
et www.precarite-energie.org

À VOS AGENDAS

En 2022, trois rendez-vous avec le CLER – Réseau pour la transition énergétique

Cette année, le CLER – Réseau pour la transition énergétique vous propose trois événements pour se retrouver, échanger et poursuivre ensemble la dynamique enclenchée dans les territoires. Trois événements-phares de notre réseau pour accélérer ensemble la transition énergétique !

LE 18 MAI 2022 EN VISIO

Rencontres annuelles du CLER – Réseau pour la transition énergétique

Au programme de ce temps fort de notre vie associative : l'Assemblée générale suivie d'une conférence plénière. L'occasion de revenir sur les activités de l'association en 2021, d'élire le Conseil d'administration et de dessiner ensemble les perspectives futures. **Assemblée générale réservée aux adhérent-es et plénière ouverte à toutes et tous.**

+ Informations et inscriptions : www.cler.org



DU 31 MAI AU 2 JUIN 2022 À GENÈVE

Les Assises de la transition énergétique

En 2022, le CLER – Réseau pour la transition énergétique investit les Assises de la transition énergétique ! L'association et ses adhérent-es animeront plusieurs ateliers. Retrouvez-nous également sur notre stand où on parlera sobriété énergétique, transition territoriale et précarité énergétique, avec une présentation exclusive de notre programme Slime destiné aux collectivités territoriales. À ne pas manquer : notre conférence-débat sur la sobriété énergétique animée par Julia Hidalgo, responsable de projets Sobriété, le mardi 31 mai à 17 h 30. Ouvert à tous.

+ www.assises-energie.org

LE 17 JUIN 2022 À LYON

Hespul fête ses 30 ans

À l'occasion des 30 ans de la première centrale solaire raccordée au réseau, installée par l'association HESPUL, le CLER – Réseau pour la transition énergétique vous invite à célébrer avec ces pionniers le développement du photovoltaïque à Lyon. Au programme : une conférence ouverte à toutes et à tous, en présence notamment de Jean-Louis Bal, président du Syndicat des énergies renouvelables (SER) et Sven Rösner, directeur général de l'OFATE. Ainsi que de nombreux ateliers thématiques !

+ www.cler.org

« Les citoyens sont prêts à aller plus loin que ce que leurs représentants imaginent »

À quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, Lucile Schmid, vice-présidente du think-tank La Fabrique écologique estime que la campagne n'a pas été à la hauteur des enjeux, en particulier climatiques et énergétiques. Elle analyse pourquoi ces sujets majeurs peinent à émerger.

Quel est votre regard sur la place des enjeux climatiques dans la campagne présidentielle ?

Cette campagne n'est pas à la hauteur, ni en matière d'écologie, ni sur les autres sujets. Peut-être qu'après deux ans de pandémie, nous rencontrons des difficultés à retrouver un moment démocratique. Il y a un fossé entre ce qu'expriment les candidates et les candidats, et les véritables difficultés de la vie. Les enjeux climatiques illustrent ce décalage, cette irréalité où ce qui nous est présenté n'a rien à voir avec ce que nous vivons. Les études d'opinion, et en particulier les baromètres de l'ADEME, montrent bien la montée en puissance de l'envie d'agir des Françaises et des Français, et la prise de conscience des élu-es. Mais l'articulation avec un projet de société global reste à construire. Les candidat-es qui ont véritablement un programme écologiste partagent le diagnostic du lien nécessaire entre justice sociale et transition écologique. Mais au-delà du diagnostic, où est la méthode ? Qui nous explique comment nous allons atteindre nos objectifs, comment il ou elle surmontera les

oppositions ou associera les citoyens et les citoyennes, comment il ou elle fera travailler ensemble ceux qui ne sont pas du même bord politique ?

Alors que les alertes de la communauté scientifique ne cessent de se multiplier, pourquoi les politiques ont-ils tant de difficultés à s'emparer de ces questions ?

Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations unies, a qualifié le 6^e rapport d'évaluation du GIEC « *d'atlas de la souffrance humaine* ». De fait, ce rapport montre bien à quel point l'incertitude du monde est plurielle. La guerre en Ukraine a prouvé que la communauté internationale était capable de se mobiliser. Mais la lutte contre le changement climatique est un phénomène complexe qui nous oblige à nous désinvestir, ce qui va à l'encontre de nos habitudes. Un désinvestissement mental : il faut rompre avec notre manière de penser et d'agir issue du productivisme d'après-guerre, reconsidérer notre place dans la nature, interroger notre toute puissance et la relativiser. Mais aussi un désinvestissement financier : comment et à quel



LUCILE SCHMID
VICE-PRÉSIDENTE DU THINK-TANK
LA FABRIQUE ÉCOLOGIQUE

rythme allons-nous désinvestir dans certains secteurs, comme les énergies fossiles, l'automobile ou le transport aérien ? Cela n'est possible qu'en associant les acteurs économiques et les acteurs politiques. Enfin, le changement climatique reste encore perçu comme une menace conjoncturelle dont la portée va et vient au gré de sa visibilité et de catastrophes immédiates. Comment donner à l'action en faveur de l'écologie une place structurelle dans nos vies ? Pour la rendre visible, il faut inscrire la question climatique dans l'Histoire.

Quelle place pour la démocratie dans les enjeux climatiques et plus précisément énergétiques ?

Les citoyens sont prêts à aller plus loin que ce que leurs représentants imaginent. Pour autant, et en particulier pour les jeunes qui vont vivre toute leur existence dans le dérèglement climatique, il est indispensable de les associer aux décisions qui vont transformer leur vie. Cela implique de sortir de la relation asymétrique entre l'État et la société. Les citoyens qui attaquent l'État lorsqu'il ne tient pas ses engagements indiquent qu'ils souhaitent que celui-ci exerce son rôle de régulateur

et tienne le cap fixé. En creux se dessine une nouvelle forme d'État, dans laquelle les citoyens interagissent davantage.

Pourquoi notre mix énergétique ne fait-il pas l'objet d'un débat sur notre modèle de société ?

La question du mix énergétique est une idée nouvelle dans notre pays où la production électrique est très marquée par la prédominance de l'hydroélectricité et du nucléaire. L'écologie politique est née de l'opposition au nucléaire, une énergie dont le développement a donné lieu à une forme de confiscation technocratique, assortie à une culture du secret. Aujourd'hui, si en raison de l'urgence climatique, nous devons envisager de remettre en question la sortie du nucléaire, un changement de culture est nécessaire de part et d'autre. La question du mix énergétique, ce n'est pas simplement remplacer une production par une autre. Il s'agit d'abord de sobriété et de sortie des énergies fossiles. Ces deux questions sont singulièrement absentes des débats. Elles sont pourtant essentielles et interrogent nos valeurs et l'organisation de nos vies. Ce sont plus des opportunités que des contraintes. ●

BIO

1988 : diplômée de l'École nationale supérieure (ENA)

2004-2010 : élue conseillère régionale d'Île-de-France

2013-2017 : devient vice-présidente de la Fondation pour l'écologie politique

2013 : cofonde le think-tank La Fabrique écologique

2015 : publie *Manifeste des écologistes atterrés* (aux Éditions du Temps Présent, co-écrit avec Edouard Gaudot et Benjamin Joyeux)

2019 : candidate aux élections européennes sur la liste Urgence Écologie

♥ Coup de cœur

Guerre en Ukraine : comprendre le contexte énergétique

La violence de la guerre en Ukraine révèle de façon abrupte les enjeux énergétiques sous-jacents. En Europe, la dépendance aux hydrocarbures importés est une faiblesse majeure de nos sociétés. Pour y voir plus clair, le CLER – Réseau pour la transition énergétique a sélectionné cinq ressources documentaires-clés : d'un numéro spécial du *Dessous des cartes* diffusé sur Arte au nouveau podcast de l'Idri baptisé *Cap sur la transition, les politiques publiques environnementales en question*.



EN SAVOIR + www.cler.org

Présidentielles : quels programmes pour le climat ?



Le Réseau Action Climat a scruté à la loupe les mesures relatives au climat des différents candidats à l'élection présidentielle : transports, industrie, agriculture, logement, énergie, international et finance. Le CLER – Réseau pour la transition énergétique a largement contribué à l'analyse du volet « énergie ».

EN SAVOIR + www.reseauactionclimat.org

🎬 Vidéo

Précarité énergétique : Rénovons donne l'alerte

12 millions de personnes sont en situation de précarité énergétique. Face à la flambée des prix de l'énergie, ce nombre risque encore d'augmenter. Dans une vidéo en partenariat avec Loopsider, le collectif Rénovons, coordonné par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, alerte sur cette situation intenable et demande au gouvernement la mise en place d'un bouclier énergie pour protéger les plus vulnérables.



CHRISTOPHE ROBERT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE

EN SAVOIR + sur www.cler.org/precariete-energetique-quattend-on-pour-agir



Les infos de la doc'

Des voix pour la terre



Cette formidable anthologie poétique propose les œuvres de 40 poètes et chanteurs du monde entier dénonçant l'asphyxie programmée de notre planète. Pollution des mers ou de l'air, destruction des espèces vivantes, mais aussi réchauffement du climat ou gaspillage des ressources... autant de combats portés par de grandes voix de la littérature – Margaret Atwood, Marcia Theophilo ou encore Alain Damasio – ou de la musique, avec le groupe de rock Mickey 3D. Ni plainte, ni catastrophisme, mais une dénonciation implacable et quelques mots d'espoir.

EN SAVOIR + www.editions-brunodoucey.com

Participez au concours *Un haïku pour le climat* avant le 1^{er} juin !

Le traditionnel concours de poésie *Un haïku pour le climat* est organisé chaque année par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec les Grands parents pour le climat – France, l'association francophone du haïku et l'association négaWatt. La sobriété énergétique est au cœur de cette 8^e édition qui récompensera la créativité, en donnant la parole à toutes et tous. Adultes, enfants ou scolaires... plus que quelques semaines pour participer ! À vos plumes !



EN SAVOIR + www.cler.org/8e-edition-du-concours-un-haiku-pour-le-climat-sur-le-theme-de-la-sobriete



Formation

Mooc Précarité énergétique : comprendre et agir

Porté par le CLER – Réseau pour la transition énergétique en partenariat avec le CNFPT, ce mooc gratuit propose de comprendre les enjeux et les conséquences de la précarité énergétique et de dessiner des pistes d'action. Ouvert du 2 mai au 12 juin, il s'adresse aux professionnel·les du secteur de l'action sociale, de l'habitat, du médico-social ; aux membres d'un conseil syndical ou d'une association de locataires ; ou encore aux bénévoles d'associations.

EN SAVOIR + Inscriptions du 4 avril au 16 mai sur FUN-MOOC. Renseignements : www.cler.org

PUBLICATION

Abonnez-vous gratuitement à *Notre énergie* !

Une nouvelle page s'est ouverte pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique, il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagés ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit** ! Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

EN SAVOIR ⊕ : www.cler.org/revue-notre-energie

Offres d'emploi

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et alimenter !

EN SAVOIR ⊕ : www.cler.org/outils/offres-emploi

AGENDA

DU 9 AU 10 JUIN 2022 À AIX-LES-BAINS

Journées nationales de la géothermie

L'Association française des professionnel·les de la géothermie organise, en partenariat avec l'ADEME et le Service géologique national, la prochaine édition des Journées de la géothermie. Un événement 100 % dédié à la filière géothermie pour permettre aux acteurs de se rencontrer et d'échanger.

⊕ www.journees-geothermie.fr/le-salon

DU 9 AU 25 SEPTEMBRE 2022

La Fête des possibles

La Fête des possibles, ce sont des centaines d'événements organisés chaque année par celles et ceux qui agissent près de chez eux pour créer un monde plus juste et durable. Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est partenaire de l'événement.

⊕ www.fete-des-possibles.org

LE 28 AU 30 SEPTEMBRE 2022

Rencontre nationale des Territoires à énergie positive

Ne manquez pas l'événement-phare du réseau des Territoires à énergie positive ! Rendez-vous dans les Crêtes préardennaises (08) pour trois jours de rencontres, débats et visites, afin de faire avancer ensemble la transition énergétique dans les territoires.

⊕ www.cler.org



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE